

TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



DU PARTI

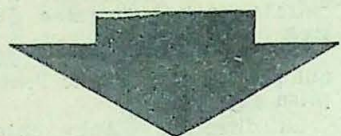
SOCIALISTE

UNIFIE

PRIX : 60 centimes

N° 156 — 6 JUILLET 1963

REPRISE DE L'AGITATION SOCIALE



• Toulouse

Douze semaines de luttes. Plus de trente débrayages. Unité syndicale devant la décision du lock-out

(Lire page 2)

• Perpignan et Avignon

Manifestations contre l'importation de denrées étrangères.

L'ampleur des récoltes et le problème de l'écoulement des produits agricoles revêt une importance très exceptionnelle.

(Lire page 2)

Droit de grève

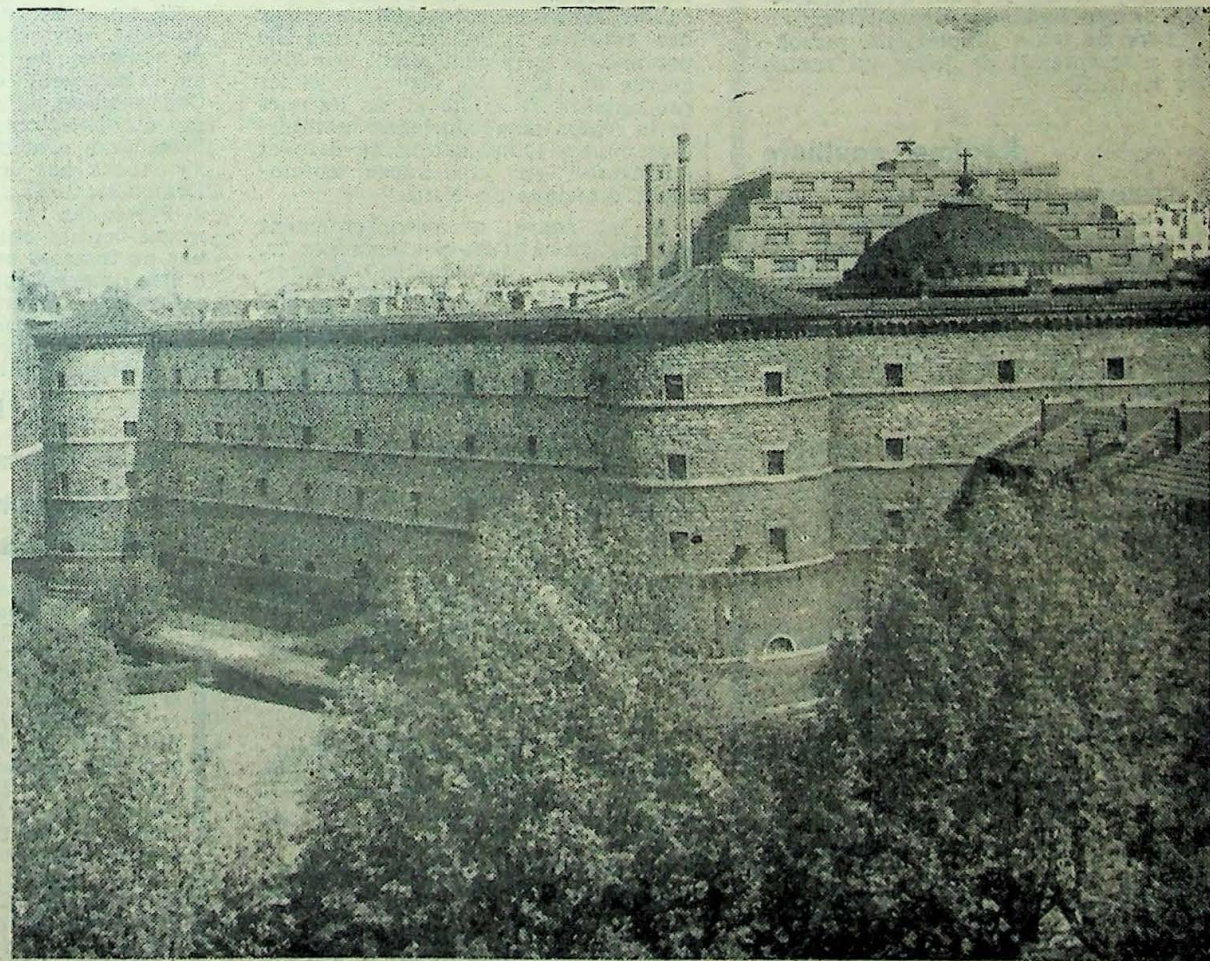
De Gaulle veut essayer de limiter les libertés syndicales.

(Lire page 2)

LA GUERRE D'ALGERIE CONTINUE :

Paupert et ses camarades

sont toujours en prison



(Agip.)

Pour ouvrir les portes de leurs geôles, il faut d'abord briser le mur du silence

Lire page 3

LIBERONS LES OTAGES

J.-C. PAUPERT, Gérard MEIER, Claude DUHAMEL, Nicole BROCHIER, J.-J. BROCHIER, Gérard MARLIOT, Michel BACHELET et Henri KAZMIERSZAK sont toujours en prison.

ECHOS DES ENTREPRISES

A propos d'heures supplémentaires

Divers services du C.R.E.C. ont actuellement un horaire très chargé. Tel service fonctionne douze heures par jour, samedi et dimanche inclus. Tel autre marche de nuit et de jour pendant de longues périodes et des agents sont parfois au travail deux jours et une nuit consécutivement.

Chose curieuse, tous ces services présentent un point commun : ils se rapportent, de près ou de loin, à l'énergie nucléaire. Il semble bien que des consignes aient été données de ne pas lésiner sur les moyens matériels (une fois n'est pas coutume). Il est certain qu'on lésine encore moins sur les moyens humains, d'où l'extension de la pratique des heures supplémentaires.

Cela dit, si l'on peut comprendre qu'une telle situation soit subie sans réaction importante et durable par les agents en général, parce que devant l'absence de perspectives de lutte d'ensemble pour l'amélioration générale du niveau de vie, il est difficile de ne pas céder à la tentation d'arrondir le mois, même si l'on sent qu'on arrange ainsi, avant tout, la direction.

Ce qui est moins compréhensible, c'est qu'une telle attitude soit parfois celle de militants qui, eux aussi, « font des heures ». En d'autres temps, ils déplorent le faible niveau de combativité, l'apathie des travailleurs. Comment espèrent-ils donc que les travailleurs puissent être meilleurs qu'eux-mêmes, les militants syndicaux, qui représentent l'avant-garde organisée ?

Le fond de la mine est mieux fréquenté

La « table ronde » des mineurs se compose de vingt-deux représentants des exploitants et d'une demi-douzaine de représentants des ouvriers.

Avec de telles proportions, personne n'accepterait de jouer un match de football.

Régime gaulliste

L'augmentation des salaires réels a été de 4,7 p. 100 seulement en France, l'an dernier, contre 7,1 p. 100 en Allemagne et 9,8 p. 100 en Italie.

En ce qui concerne les salariés du rang, nous contestons la notion même d'une augmentation réelle, mais nous retenons avec intérêt ce pourcentage et cette comparaison publiés dans *Le Monde* du 18 avril.

Ce journal ajoutait : « En quatre ans, l'augmentation des loyers a été de 64 p. 100 en France, de 51 p. 100 en Italie, alors qu'elle se situait entre 20 et 25 p. 100 en Allemagne, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. »

Deux poids, deux mesures

— D'un côté, on veille à ce que les chefs de département n'aient pas à laver leur voiture ; de l'autre, on trouve qu'un ouvrier peut bien laver son bleu tous les huit jours sans la moindre indemnité.

— M. Dejoux, directeur des Etudes et Recherches, dispose de deux bureaux luxueux, l'un, place des Etats-Unis, à Fontenay, alors qu'il est impossible de réaliser à la fois l'aération et l'insonorisation des bureaux attenants aux modèles des halls I, II et III où les femmes de ménage renoncent à pourchasser la poussière et où la lumière artificielle est sans arrêt nécessaire. De même les crédits sont insuffisants pour permettre l'insonorisation des trois bureaux aménagés en bas de la station « Turbines » et que, en conséquence, les agents qui occuperont les deux bureaux non insonorisés pourront jouir de tous les bruits de cet endroit.

— Ce n'est qu'en nous unissant que nous pourrions imposer un autre système qui tiendra certes compte des besoins particuliers des gens qui ont d'importantes responsabilités mais qui n'oubliera pas les peines des plus petits.

(De « L'Étincelle du C.R.E.C. », Chatou.)

PAS-DE-CALAIS : Licenciements dans une usine de produits chimiques

(De notre correspondant particulier à Arras : E. CABARET).

Défendre le droit de grève

La grève des travailleurs de la R.A.T.P. a été l'occasion d'une campagne sans précédent contre le droit de grève du secteur public. Depuis longtemps, on savait que, dans certains milieux gouvernementaux et réactionnaires, on caressait l'idée d'une réglementation des arrêts de travail. Mais c'est la première fois que s'étale avec un tel cynisme et une telle impudence la volonté de mettre un carcan aux travailleurs les plus défavorisés et les plus mal payés. De M. Peyrefitte, en passant par L'Aurore, jusqu'à M. Fauvet, ça n'a été qu'un seul cri : « Haro sur le lampiste de la R.A.T.P. ! », ce pelé qui a osé faire grève sans prévenir le gouvernement, alors que l'Elysée recevait ce « grand démocrate », Sa Majesté Hassan II.

Les difficultés de la circulation, dont les employés de la R.A.T.P. ne sont pas responsables, ont bon dos ; ce qui se prépare, c'est une offensive d'ensemble contre la classe ouvrière, contre ses moyens d'action, contre sa combativité. Il ne faut pas se dissimuler, en effet, que l'institution d'un préavis obligatoire et de commissions arbitrales, qui s'étendraient vraisemblablement aussi au secteur privé, donnera des atouts majeurs au gouvernement et au patronat. C'est un peu comme si, dans une guerre, l'un des deux camps était obligé d'annoncer à l'avance l'heure et le lieu de ses attaques. Il ne faut pas mettre le doigt dans l'engrenage et il est nécessaire que, sans distinction de courants ou de partis, la totalité des organisations représentant les travailleurs réagissent avec la plus grande vigueur. De Gaulle n'a pas pu passer les mineurs par la réquisition, ses tentatives de séduction, par l'intermédiaire de Grandval, ont fait long feu, il va essayer maintenant de limiter les libertés syndicales ; cela n'est pas moins dangereux. C'est une grande bataille de classes qui approche, sans doute la plus importante des dernières années, il faut l'aborder les yeux ouverts.

J.M. Vincent.

MANIFESTATIONS VIOLENTES DANS LE MIDI :

Toujours le problème de l'écoulement des produits agricoles...

Le problème de l'écoulement des produits agricoles en période d'abondance n'est pas nouveau, eu égard à l'insuffisance du pouvoir d'achat d'une partie de la population. Il revêt cette année une particulière acuité en raison de l'ampleur des récoltes : les producteurs de pommes de terre demandent une aide accrue de l'Etat, les vignerons et les producteurs de fruits et de légumes de la région languedocienne manifestent contre l'importation de denrées étrangères, en provenance notamment d'Afrique du Nord.

A cet égard, le mécontentement des vignerons n'est pas étranger au récent succès du candidat communiste Balmigère lors de l'élection partielle de l'Hérault. Il est vrai cependant que l'importation de vins algériens — nécessaire pour longtemps à l'équilibre de l'économie de l'Algérie — sert aussi à relever le degré des vins métropolitains et à faciliter leur commercialisation. Toutefois, le congrès des viticulteurs, qui vient de se réunir à Perpignan, a souligné que la France posséderait à la fin de l'actuelle campagne, le 31 août, des stocks à la propriété de 25 millions d'hectolitres, alors que ces stocks, même dans les années de haute récolte, ne dépassaient pas jusqu'ici 17 millions d'hectolitres. S'élevant

contre la distillation, « solution désespérée », les viticulteurs demandent en outre que les vins du Maghreb soient considérés « comme simplement complémentaires des besoins compétitifs du marché français ».

Et, après les manifestations de vignerons, voici celles des producteurs de tomates, de pêches et d'abricots qui s'insurgent contre la mévente. Organisation de commandos visitant les établissements des grossistes et détaillants afin de s'assurer qu'il ne s'y trouve pas de produits importés. Démonstrations sur la voie publique à Perpignan et Avignon, avec camions-bennes chargés de trois tonnes de tomates et d'abricots destinés à être déversés sous les fenêtres de la préfecture. Heurts avec les C.R.S. Bagarres à coups de fruits, et pas seulement à coups de fruits. Il y a des blessés. Affaire à suivre.

Maurice COMBES.

Communiqué du Bureau national

Poursuivant sa politique anti-ouvrière, le gouvernement gaulliste veut multiplier les entraves au droit de grève. Il cherche à opposer les salariés du secteur privé à ceux du secteur public en invoquant hypocritement les difficultés de transport lors de la grève du métro, alors que ce souci ne le préoccupe jamais quand les fréquents déplacements de de Gaulle perturbent la circulation.

Pour mieux briser leur résistance, le pouvoir capitaliste divise les salariés en fixant aux diverses corporations des « rendez-vous » échelonnés toute l'année.

Le P.S.U. appelle les travailleurs à déjouer cette tactique en coordonnant leurs actions et en adoptant des mots d'ordre unitaires.

Le P.S.U. appelle les travailleurs à réagir partout contre les atteintes au droit de grève.

Le P.S.U. salue le courageux combat dans l'unité des salariés de Sud-Aviation, lors du lock-out de Toulouse. Cette lutte démontre que demain tous les travailleurs se dresseront avec force contre la moindre tentative de restriction du droit de grève, seul moyen de défense de la classe ouvrière.

LES craintes émises par les syndicats lors des discussions sur l'entrée de la France dans le Marché commun se trouvent aujourd'hui bel et bien justifiées malgré l'optimisme affiché publiquement par le président-directeur de la société Auby.

Le sort de 200 familles ouvrières se trouve aujourd'hui bien compromis.

Pour n'avoir pas voulu, ou n'avoir pas su, moderniser sa fabrication d'ammoniaque, la fermeture de cet atelier a été décidée entraînant ainsi le licenciement ou la mutation d'une centaine d'ouvriers et la réduction importante d'heures pour une centaine d'autres.

Diriger, c'est prévoir ! Mais qui paie les erreurs de l'entreprise capitaliste ?

La direction d'Auby entend diriger seule. Elle n'a que faire des interventions d'un comité d'entreprise !

Les tractations menées depuis une douzaine d'années pour un procédé de fabrication d'ammoniaque se sont soldées par un cuisant échec du gaz de source mais sont compensées par l'apport de matière première en provenance de Belgique. La société Auby n'y perd pas... mais tant pis pour le personnel !

Que de nouvelles orientations techniques se dessinent, que des luttes d'influences se jouent à la direction Auby, que de nouvelles participations financières interviennent, voilà le sort de centaines de salariés à la merci d'une décision d'un conseil d'administration qui ne voit que la rémunération de son capital.

Sur le plan usine, tout est mis en œuvre pour mater l'organisation syndicale. Il faut crever l'abcès ! Chasse au délégué, discrédit du syndicat.

Si le licenciement de 80 ouvriers n'a pu être évité, l'action des syndicats C.G.T.-C.F.T.C., aidée en cela par la direction départementale de la main-d'œuvre, a permis de limiter momentanément les dégâts.

La direction ne se tient pas pour battue ! Perdant tout sens de la mesure dans l'usage de l'argent, elle affiche des horaires de travail madaïres variant de 24 à 48 h. selon les catégories professionnelles et fait exécuter ses travaux par des entreprises.

Mais qu'elle le veuille ou non, la conscience ouvrière de Feuchy est suffisamment forte pour appuyer une action syndicale réfléchie qui se manifeste malgré les limites de la législation actuelle qui est toujours celle d'un système capitaliste.

Le billet de Jean Binot

Forces de frappe

Ayant fait son apparition dans la stratégie politique un certain 6 février 56, la tomate, aussitôt suivie ou précédée de la pomme de terre et serrée de près par l'abricot, entre à part entière dans l'arsenal des éléments de fruits et primeurs que submerge la sollicitude gouvernementale.

Pour qui les préfère dans son assiette, cet emploi massif et militaire des patates, tomates et fruits à noyau est au moins consternant.

Pour qui aime d'amour les C.R.S. — eh ! oui — c'est donner de la confiture à un sergent de ville.

Pour qui, enfin, aime ce régime intelligent, prévoyant et sage — mais halle ! le délit d'offense au chef de l'Etat git sous les sacs de pommes de terre.

LIBÉRONNS LES OTAGES

ALORS que l'Algérie fête, ce 5 juillet, le premier anniversaire de son indépendance, la guerre d'Algérie, en France, continue. Pour le gouvernement gaullien, le cessez-le-feu, les accords d'Evian, la reconnaissance de la souveraineté nationale et internationale du nouvel Etat ne constituent pas des actes et des faits suffisants, propres à créer une situation nouvelle. Délibérément, il maintient en prison, par la seule justification de son bon plaisir, HUIT FRANÇAIS, « coupables », en leur temps, d'avoir participé à une lutte active pour l'indépendance algérienne, pour la paix, bref d'avoir aidé le F.L.N.

Pourtant une ordonnance du 14 avril 1962 porte amnistie des infractions commises au titre de l'insurrection algérienne. Mais la Cour de Cassation faisant une interprétation restrictive du texte en a exclu les Français métropolitains. L'Exécutif algérien le 10 juillet 1962 a amnistié toutes les infractions commises en Algérie. Ainsi les tortionnaires et les plastiqueurs, les tueurs et les égorgeurs sont-ils libres, blanchis et considérés. Mais ceux qui luttèrent pour que cesse le règne du plastic, de la baignoire et de la mitrailleuse, ceux qui préférèrent se ranger du côté des victimes plutôt que de devenir bourreaux ou simplement complices, ceux-là demeurent en prison.

Difficilement admissible sur le plan juridique, leur détention — alors que la légitimité de leur lutte a été consacrée — est, sur le plan politique, une aberration et une monstruosité.

M. Peyrefitte a tenté d'expliquer pourquoi nos huit camarades restent détenus. Il n'a pu trouver aucun argument juridique moral. La seule justification réside dans les desseins tortueux d'une politique que le guide ne daigne expliquer à ses serviteurs que par bribes ou par des intentions qu'il laisse deviner.

Depuis quatre mois, en même temps qu'apparaissent aux vitrines des librairies, quantité d'ouvrages faisant l'apologie de l'O.A.S., une intense campagne est menée pour l'amnistie. Pour l'amnistie aux quelque 1.400 détenus factieux et à leurs chefs évidemment. Au nom de la nécessaire réconciliation nationale, CARREFOUR, LE PARISIEN LIBÉ-

RE, L'AURORE, LE FIGARO et bien d'autres mènent un nouveau combat. Car, bien sûr, il est dommage de laisser hors de la communauté nationale ces chefs de tueurs nommés Salan, Challe ou Zeller. M. Peyrefitte a laissé entendre qu'en octobre prochain, quand les tribunaux auraient jugé toutes les affaires encore pendantes, le problème de l'amnistie pourrait être posé. Alors en bénéficieraient les 1.400 O.A.S. et bien sûr nos huit camarades...

D'un côté les victimes, ceux qui au nom d'une certaine idée qu'ils se faisaient de la France (qui aux termes de sa Constitution d'alors répudiait les guerres coloniales), au nom surtout d'une certaine conception de l'homme et des rapports entre les peuples refusaient la torture, le ratissage, l'oppression, le racisme, assumaient les risques de leur engagement et sacrifiaient leur liberté. De l'autre des bourreaux et ceux qui pour des motifs serviles ou par déraison passionnelle les suivirent et acceptèrent et propagèrent le crime, les ruines, la haine, la servitude. Voici donc les termes du marché sordide que sans doute demain la « pureté » gaullienne proposera à une opinion mal informée : PAUPERT et ses camarades seront libérés. Mais la cohorte des O.A.S., les tueurs et leurs chefs seront amnistiés et reprendront leur place ! Dans un même acte seraient réunis ceux qui luttèrent pour l'indépendance et la dignité et ceux qui n'eurent que comme seuls arguments le plastique, la ratonnade, l'assassinat des blessés, l'aviilissement des consciences. Voilà une nouvelle version de l'équilibre des pouvoirs qui illustrerait de nouveau la parabole gaulliste des « deux meutes » : celle des partisans de l'« abandon vulgaire » et celle des partisans de l'Algérie dite française. Cela, pour la propagande officielle constituerait, n'en doutons pas, une nouvelle preuve de l'impartialité de l'Etat qui assume son rôle d'arbitre au-dessus des passions partisans.

Qu'une telle opération déshonore une fois de plus l'« Etat du coup de force » et son chef, voilà qui à nos yeux n'aurait aucune importance. Mais la réussite de cette machination aurait pour nos amis, pour nos camarades de combat, pour tous ceux qui espèrent en nous une autre signification :

elle constituerait une preuve d'impuissance.

Devant cette situation, n'ayons pas peur de la vérité. Dans son ensemble, la gauche n'a pas tout mis en œuvre pour libérer les otages. Est-il besoin de rappeler pourtant que la liberté n'est pas un don, mais une conquête perpétuelle !

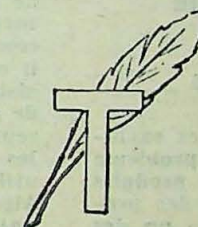
Nos camarades sont certes les victimes d'un régime imbécile et criminel. Mais ils sont aussi les victimes d'une certaine forme de notre indifférence. Si les otages d'aujourd'hui avaient eu des noms célèbres, imagine-t-on qu'ils auraient commencé en 1963 leur quatrième année de prison ?

Ces otages sont nos camarades de combat. Ils ont lutté, avec leurs moyens, pour l'indépendance algérienne, parce qu'ils savaient, comme nous, que seule cette indépendance pouvait asseoir la paix véritable. Militants de base, ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Ils sont désormais les compagnons inséparables de tous ceux pour qui l'émancipation réelle des hommes n'est pas un mythe.

Il nous faut, pour ouvrir les portes de leurs geôles, d'abord briser le mur du silence qui les entoure, de ce silence qui est le meilleur allié du pouvoir. Il faut que chacun sache, dans ce pays, que huit Français restent détenus, sans motif avouable, pour avoir lutté pour une indépendance admise aujourd'hui par tous. Il faut qu'on sache aussi que tous les tortionnaires ont été amnistiés.

Les murs des cités et des usines doivent proclamer cette vérité première comme notre volonté de les libérer. Nos journaux, nos réunions syndicales et politiques, celles des clubs comme celles des cercles civiques doivent affirmer la même volonté inébranlable. Si nous pouvons aussi mobiliser tous ceux pour qui les mots justice, liberté et dignité

ont un sens, alors les portes des prisons s'ouvriront ! L'année 1963 a enregistré plusieurs défaites du pouvoir : l'union, la détermination ont contraint le guide à plier. Le nouvel échec qu'il peut enregistrer si nos efforts sont suffisants sera un pas énorme pour la conquête de la Liberté !



Huit otages encore en prison

Jean-Claude PAUPERT

arrêté le 21 février 1960 et condamné lors du procès dit du « réseau Jeanson » à DIX ANS de prison, à la privation de ses droits civiques et à 70.000 F d'amende pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat. Syndiqué C.F.T.C., il est membre du PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ auquel il a adhéré en prison. Détenu à Fresnes, il a donné jusqu'au cessez-le-feu des cours aux militants algériens emprisonnés.

Gérard MEIER

a déserté l'armée française en 1958 à la veille de son départ pour l'Algérie. Réfugié en Suisse, il a contribué à mettre à l'abri de la répression les militants algériens. Rentré clan-

destinement en France, il est arrêté le 21 février 1960. Déjà condamné à cinq ans de prison pour désertion, il est, lors de l'affaire dite du « réseau Jeanson » condamné à dix ans de prison, à la privation de ses droits civiques et à 70.000 F d'amende. Détenu à Fresnes.

Claude DUHAMEL

condamnée à dix ans de prison le 14 avril 1961, elle prépare à la prison Montluc, à Lyon, une licence d'histoire (trois certificats ont été passés avec succès). Elle a vingt-six ans.

Nicole BROCHIER

épouse de Jean-Jacques Brochier, elle est licenciée en philosophie. Condamnée le 14 avril 1961 à dix ans de prison. Détenue à la prison Montluc, à Lyon. Elle a vingt-six ans.

Jean-Jacques BROCHIER

condamné le 14 avril 1961 à dix ans de prison. Incarcéré à la prison Saint-Paul, à Lyon. Licencié ès lettres, diplômé d'études supérieures, il fut professeur de français dans l'enseignement secondaire et technique.

Gérard MARLIOT

appelé. Détenu à Dijon

Michel BACHELET

appelé. Détenu à Dijon.

Henri KAZMIERZAK

appelé. Détenu à la maison centrale de Fontevault.

**Ils sont 8 emprisonnés.
Leur crime : ils ont voulu
l'indépendance
de l'Algérie avant que
De Gaulle s'y résigne.
LIBÉREZ PAUPERT
ET SES CAMARADES!**

Papillon gommé
Prix : 1 centime pièce. C.C.P. 58-26-65
Payer à la commande :
54, boulevard Garibaldi - Paris

800 prêtres et pasteurs :

« Ils sont en prison pour avoir osé des actes de justice »

Huit cents prêtres et pasteurs viennent de publier une déclaration pour demander la libération des Français détenus pour aide au F.L.N. Ce texte déclare :

« L'iniquité qui frappe notre prochain nous concerne tous. Ses victimes peuvent d'abord être les victimes de notre indifférence.

« C'est pour avoir pris conscience de notre très particulière responsabilité à leur égard que nous demandons la libération des prisonniers désignés dans cet appel.

« Car la justice est une exigence divine. Elle tend à donner pain, dignité, liberté à tous les hommes et à tous les peuples. Elle les grandit tous et finit par les réunir. Dénoncer la torture, combattre le racisme, réclamer une juste paix, se mettre au service des opprimés, procurer du pain et des livres aux victimes de la misère, risquer sa propre liberté pour ceux qui n'ont pas la leur, aider les méprisés et les exploités dans leur lutte libératrice, ce sont là des actes de justice. C'est pour les avoir accomplis que ces hommes et ces femmes nous sont chers.

« Et si nous réclamons aujourd'hui leur libération, c'est qu'ils sont en prison pour avoir osé des actes de justice. »

PAUPERT Jean-Claude et 7 autres anticolonialistes sont en prison : ils ont lutté pour l'indépendance de l'Algérie.

De Gaulle refuse leur libération. Il les garde comme monnaie d'échange pour faire avaler l'amnistie de centaines d'O.A.S. assassins.

PAS D'OTAGES ! Libérez PAUPERT ET SES CAMARADES!

1/4 de colombier
Prix : 0,10 F pièce. C.C.P. 58-26-65
Payer à la commande :
54, boulevard Garibaldi - Paris

Pour connaître les raisons du combat des otages

Il faut lire :

Le procès du réseau Jeanson, éditeur François Maspero.

Le droit à l'insoumission, éditeur François Maspero.

L'amnistie des républicains par R. Daveziés, éditeur François Maspero.

L'AIDE NON GOUVERNEMENTALE A L'ALGÉRIE DEVIENT UNE RÉALITÉ

Il y a quelques jours s'est tenue, à Alger, une conférence rassemblant environ 150 délégués de divers organismes de plusieurs pays européens, afin d'étudier avec les ministères algériens comment les associations d'aide à l'Algérie, les syndicats ouvriers, les techniciens favorables à l'Algérie nouvelle, pouvaient, dans les meilleures conditions, apporter leur appui au jeune Etat algérien.

L'initiative était partie d'un Comité d'initiative français animé par René Catroux et placé sous le patronage de René Dumont, Alfred Sauvy, Pierre Le Brun, de la C.G.T., Marçot, de « Force Ouvrière », l'ingénieur Barrets, etc. Ce Comité d'initiative a invité les diverses associations d'aide à l'Algérie travaillant notamment en Angleterre, en Italie, en Autriche, en Belgique, en Allemagne occidentale et dans les Pays scandinaves à participer à cette conférence; l'Association d'amitié et de solidarité franco-algérienne a également décidé de s'y joindre dès sa création le 13 mai dernier.

Tous les pays indiqués ci-dessus étaient effectivement représentés à Alger par des délégations importantes et représentatives; en plus, une délégation espagnole républicaine et une délégation de l'opposition portugaise, ainsi que des observateurs des syndicats soviétiques ont participé aux travaux. Les échanges de vues durant les quatre jours de cette conférence ont été extrêmement fructueux. Non seulement il a été possible de faire le point sur les besoins de l'Algérie dans une série de domaines, mais les diverses délégations ont appris des autres Européens l'existence de formes d'aide auxquelles elles ne songeaient pas a priori.

Une loi applicable à tous les pays sous-développés

Je vais en donner quelques exemples: il est certain que le problème de la commercialisation des produits agricoles algériens au cours des prochaines années risque d'être un des points cruciaux de l'équilibre écono-

mique de ce pays. Or les délégués des coopératives britanniques, scandinaves, belges, ont fait remarquer que dans ces pays le mouvement coopératif avait conservé, au moins en partie, l'orientation politique qui fut la sienne dans le monde entier à l'époque héroïque de son premier développement (ainsi les coopératives britanniques sont partie intégrante du Labour-Party). Ces délégués ont donc proposé de mettre à l'étude la commercialisation des vins et produits fruitiers algériens par ces coopératives; il est certain que même un faible tonnage absorbé par chacun de ces réseaux serait un adjuvant puissant.

Autre exemple: un délégué autrichien représentant les caisses d'épargne autrichiennes, dont la remarquable organisation fut un des orgueils du socialisme autrichien, a proposé l'aide de ces caisses d'épargne pour mettre sur pied un système de caisses d'épargne ou de banques populaires — création qui pourrait singulièrement faciliter la mise en œuvre rationnelle du plan de collectivisation agricole, dont une des plus grosses difficultés actuelles réside dans l'organisation de la comptabilité et du financement à court terme. Autre exemple encore: les délégués belges nous ont appris l'existence dans leur pays d'une loi votée en principe pour l'aide au Congo et applicable en fait à tous les pays sous-développés, c'est-à-dire à tous ceux qui émergent au fonds d'assistance des Nations Unies.

En vertu de cette loi, tout jeune Belge qui souscrit un engagement de trois ans, par contrat, comme technicien à un titre quelconque dans un de ces pays, est dispensé du service militaire. Sur 1.000 demandes déjà présentées aux autorités belges, depuis que cette loi a été votée, 800 ont été agréées. Il ne s'agit pas là d'une loi réglant le statut des objecteurs de conscience: celle-ci vient également de passer au Sénat belge, et comporte des règles différentes. Mais il est certain que cette loi sur l'assistance technique peut permettre à de nombreux jeunes techniciens désireux de ne pas perdre leur temps sous les drapeaux d'aller faire un travail utile en Afrique, et par exemple en Algérie. Plusieurs délégations nationales présentes ont pris note avec le plus grand intérêt de ces dispositions,

se promettant de faire campagne dans leur pays pour l'adoption de mesures semblables.

Des besoins considérables

Mais ce qui est apparu le plus clairement au cours de cette conférence, grâce à la collaboration étroite apportée par les délégués des ministères algériens, ce sont les besoins immenses de l'Algérie en personnel technique de toute nature. Le trou à combler est tellement considérable qu'il inquiète l'imagination; et quand on y regarde de près, on s'aperçoit que peut-être plus encore que de cadres supérieurs, c'est de cadres moyens dont on a besoin tout de suite. Ainsi, dans le service de santé, il manque bien entendu énormément de médecins et ceux qui restent sont écrasés de travail. Mais encore plus dramatique est la pénurie d'infirmières. On manque aussi d'ingénieurs et d'ingénieurs agronomes; mais le véritable goulot d'étranglement vient de la pénurie de techniciens moyens, de réparateurs et monteurs, de techniciens agricoles de base, de comptables, etc.

Tout cela nécessite naturellement, à l'échéance d'un an ou deux, un énorme effort de formation et de promotion et les syndicats présents (C.G.T., C.G.T.-F.O., C.F.T.C., syndicats italiens et belges, syndicats de la métallurgie allemande, Trade-Unions britanniques) ont tous promis de faire le maximum pour aider à cette formation — en particulier, pour les pays du continent où travaillent déjà des Algériens, en sélectionnant parmi eux, ceux capables de faire des cadres. Mais dans un premier temps, il faut évidemment essayer d'envoyer en Algérie tout ce personnel qui manque.

Et c'est ici que l'effort de propagande des diverses associations nationales peut être le plus efficace. Pour la France en particulier, il y a là une possibilité d'améliorer l'efficacité de l'assistance technique gouvernementale. On constate par exemple que le gouvernement français n'apparaît capable, pour le moment, que de fournir à peine le tiers des effectifs d'enseignants que lui demande l'Algérie. En faisant connaître la situation algérienne à leurs

propres militants dans tous les départements, en s'efforçant de déceler et de vaincre les lenteurs administratives, les syndicats et les organisations politiques peuvent grandement améliorer les choses.

Un organisme coordinateur européen

Un organisme centralisateur de l'assistance non gouvernementale va être incessamment créé par le gouvernement algérien à la suite du vœu émis par la conférence. Par ailleurs, la création d'un organisme coordinateur européen a été envisagée et va être mise à l'étude par les différentes associations et les syndicats intéressés. Au cours de ces rencontres officielles et privées avec les membres de la conférence, Ben Bella a beaucoup insisté sur le caractère socialiste que les dirigeants algériens entendaient de plus en plus donner à l'économie de leur pays, et sur l'intérêt, par conséquent, d'une liaison étroite avec le mouvement ouvrier des pays d'Europe. Au cours d'un de ces entretiens, en réponse à une question que lui posait un député allemand, il souligna que si la démocratie algérienne n'avait pas le caractère des démocraties occidentales, aucun opposant politique ne se trouvait, néanmoins, en prison. Et c'était la vérité à ce moment-là.

Beaucoup d'entre nous ont donc été émus et inquiets lors des récentes arrestations, peu après la Conférence. Il est certain que de grandes tensions politiques existent à l'heure actuelle en Algérie. Mais ce que je veux souligner, c'est d'abord que ces difficultés inhérentes à toute révolution ne doivent aucunement ralentir l'aide à l'Algérie. Au contraire, c'est dans la mesure où cette aide se développera que nous pourrions éviter l'aggravation des tensions. Et d'autre part, je crois que Ben Bella fera PERSONNELLEMENT — je souligne personnellement — tout son possible pour éviter, comme un certain nombre d'entre nous le lui ont demandé ces jours-ci, que des conflits de nature essentiellement politique ne soient résolus par des procédés de force et le recours à l'arbitraire.

Claude Bourdet.

Un bon dossier de politique internationale :

LES DEUX K, BERLIN ET LA PAIX

par Jean SCHWOEBEL

VOICI un livre qui sort des presses fort opportunément: « Les deux K, Berlin et la paix » (1), de Jean Schwoebel, rédacteur au Monde, spécialisé dans les problèmes de politique internationale.

Au moment où Kennedy et Khrouchchev viennent de faire chacun un voyage dans « leur » Allemagne, au moment où de Gaulle retourne voir une dernière fois Adenauer, on lira avec le plus grand profit cet ouvrage: celui-ci est, en effet, un excellent « dossier », non seulement sur le problème allemand et sur Berlin, mais sur l'ensemble de la tension Est-Ouest, tant il est vrai que la division de l'Allemagne et de son ancienne capitale se trouvent au centre de tous les rapports internationaux à l'heure présente. Le premier mérite de cet ouvrage, et qui ne sera sans doute contesté par personne, c'est d'avoir très clairement et très complètement exposé les données essentielles de la situation diplomatique d'aujourd'hui.

Le second mérite, selon nous,

(1) 328 pages, in-8. — 16,20 F. — Editeur: René Julliard.

est d'avoir dégagé les grandes lignes d'une solution, résumée avec netteté dans le chapitre de conclusion. Jean Schwoebel montre que les alliés de l'Allemagne de l'Ouest ont trop souvent refusé la négociation parce qu'ils étaient paralysés plus ou moins consciemment par deux « complexes », le complexe de Rapallo et le complexe de Munich, autrement dit la peur de voir l'Allemagne de l'Ouest basculer dans l'autre camp; la peur qu'une négociation avec l'Est, au lieu d'aboutir à une détente, ne constitue un encouragement pour le bloc soviétique à présenter les nouvelles exigences.

Mais Krouchtchev et la Russie de 1963 ne sont pas identiques à Hitler et à l'Allemagne de 1938, pas plus que la situation de l'Allemagne et de la Russie n'est aujourd'hui ce qu'elle était en 1922 au temps de Rapallo: même si l'Allemagne de l'Ouest était neutralisée dans le domaine militaire (ainsi que celle de l'Est, et la Pologne et la Tchécoslovaquie, comme le prévoit, par

exemple le plan Rapacki), elle est aujourd'hui trop fortement arrimée à l'Ouest dans les domaines économique, politique et idéologique pour s'en détacher totalement et passer de l'autre côté comme elle le fit en 1922. Les Occidentaux manquent donc de confiance en eux-mêmes.

Partant du fait que la réunification de l'Allemagne par « autodétermination », même si elle est moralement justifiable, n'est pas aujourd'hui politiquement réalisable, Jean Schwoebel estime qu'une reconnaissance (de jure ou de facto) de l'Allemagne de l'Est est un prix qu'il vaut la peine de payer pour obtenir en échange deux résultats: 1°) une garantie sérieuse de la liberté des Berlinois de l'Ouest et de leurs communications vers l'Occident; 2°) une normalisation des rapports des deux Allemagnes: c'est aujourd'hui la condition d'une réunification qui, de toute manière, ne peut être réalisée dans un proche avenir, car personne, au fond, ne songe à l'obtenir par la force, par la

politique du « refoulement », que les Américains ont depuis longtemps abandonnée et dont les Allemands de Bonn eux-mêmes savent l'impossibilité.

Nous ne saurions terminer cette brève analyse sans signaler la troisième partie du livre: « Paris et Bonn contre la négociation ». C'est, sur un ton modéré, une étude fort sévère de la politique gaulliste.

Les dessous du traité franco-allemand, les conceptions nationalistes et « aristocratiques » de la diplomatie de de Gaulle y sont fort bien démontrés.

R. V.

Quelques chiffres

Allemagne de l'Ouest : 54 millions d'habitants.
Allemagne de l'Est : 16 millions d'habitants.
Berlin-Ouest : 2 millions 200.000 habitants.
Berlin-Est : 1.077.000 habitants.

La nouvelle constitution yougoslave : l'épanouissement de la démocratie directe demandera des années ...

La Yougoslavie vient de se donner une nouvelle constitution (avril), qui remplace celle de 1946, complétée et modifiée par les lois constitutionnelles de 1953. Ce changement était devenu nécessaire parce que les anciens textes, surtout celui de 1946 ne tenaient pas compte des bouleversements considérables que l'introduction de la gestion ouvrière avait suscités dans la vie sociale et politique du pays.

C'est par conséquent pour permettre une meilleure adéquation des formes juridiques et politiques à la vie réelle des différentes couches de la population ainsi qu'une meilleure protection de l'auto-gestion sociale conçue non comme une donnée statique, mais comme une dynamique en plein développement que le nouveau texte a été élaboré.

Les innovations essentielles concernent les organes législatifs centraux qui se composent de cinq conseils chargés de refléter l'autogestion de la société.

L'article 154 déclare : « L'Assemblée fédérale se compose du conseil fédéral, du conseil économique, du conseil pour l'éducation et la culture, du conseil pour les affaires sociales et la santé et du conseil politico-administratif. Les membres du Conseil fédéral élus par les assemblées des Républiques et les assemblées des communautés socio-politiques autonomes, constituent le Conseil des nationalités. »

Suivant une procédure compliquée c'est chaque conseil séparément ou en réunion avec les autres, qui exerce les prérogatives législatives et le contrôle de l'organe exécutif, le conseil exécutif fédéral. Il n'y a plus en somme d'assemblée purement politique, mais des corps qui tendent à être l'expression d'une démocratie directe, c'est-à-dire d'une démocratie proche de la vie quotidienne de chacun.

Cette seule constatation suffirait à montrer le caractère innovateur de cette Constitution, mais il faut ajouter à cela un certain nombre de dispositions révolutionnaires, envisagées déjà par les premiers socialistes, en particulier celles qui concernent la restriction de la réélection et le système de rotation aux fonctions politiques dirigeantes (articles 81 et 82).

Pas de cumul d'emplois

Edvard Kardelj à qui nous nous référons encore écrit à ce sujet : « L'avant-projet de la Constitution proclame le principe de la restriction de la réélection à toutes les fonctions politiques dirigeantes (membres des conseils et des organes politico-exécutifs des assemblées, Président de la République, secrétaires d'Etat de la Fédération et des Républiques, secrétaires et autres fonctionnaires) pour une ou au maximum deux législatures de quatre ans. Il prévoit en outre un système de rotation dans les assemblées (chaque conseil de l'assemblée est renouvelable par moitié tous les deux ans). »

La loi et les statuts préciseront les fonctions auxquelles le principe sera appliqué (exception faite des directeurs des organisations de travail que la Constitution mentionne explicitement). En outre, la Constitution proclame qu'en règle générale une même personne ne peut cumuler plusieurs fonctions sociales, surtout lorsque ces fonctions sont en rapport les unes avec les autres.

La seule et unique dérogation à ces principes généraux concerne Tito qui selon une stipulation particulière de la Constitution est rééligible sans restriction (article 210) en reconnaissance des services rendus à son pays.

Il faut enfin noter que la Constitution réintroduit la notion de contrôle de la légalité des lois et des actes gouvernementaux, non en se référant à la vieille théorie de la séparation des pouvoirs, mais en la présentant comme une garantie de l'auto-gestion et de l'autonomie des producteurs et des organismes politiques de base, c'est-à-dire comme le couronnement de la liberté individuelle dans un cadre social.

L'organe qui assure ce contrôle est la Cour constitutionnelle (articles 231 à 239) qui aura à statuer sur la conformité des lois avec la Constitution, sur les litiges concernant les droits et les devoirs entre la Fédération et les Républiques et entre les communautés socio-politiques de base,

si le règlement de ces litiges ne relève pas en vertu de la loi, de la compétence d'un tribunal ordinaire, etc. Il s'agit donc d'un organisme élu à compétences très étendues qui débordera certainement le domaine constitutionnel pour s'intéresser à des problèmes politiques.

Les sceptiques pourront, certes, faire remarquer que tout cela est bien beau sur le papier, mais que dans la pratique le système de parti unique

risque de rendre caduques la plupart des dispositions de la Constitution.

En réalité, des opinions diverses exprimant parfois des intérêts divergeants peuvent se faire entendre dans le cadre très souple de l'Alliance et le système des élections permet des choix limités, mais réels. Depuis quelque temps les votes non unanimes dans les assemblées ne sont plus rares et il est vraisemblable que la nouvelle Constitution accélérera cette

rendance. Il reste bien entendu que la tutelle de la Ligue des communistes, même assez légère et peu voyante subsiste. Le dépérissement de l'Etat que les Yougoslaves ont voulu commencer, est loin d'être terminé, l'épanouissement de la démocratie directe demandera encore de longues années. Néanmoins les efforts qui viennent d'être faits, sont exemplaires.

J.-M. Vincent.

KROUTCHEV LUTTE SUR DEUX FRONTS contre les Chinois et contre les oppositions intérieures

On attendait que Khrouchtchev prononce, dès son arrivée à Berlin-Est, un discours répondant aux propos tenus par Kennedy au cours de son voyage à travers l'Allemagne fédérale. Mais l'attention s'est brusquement déplacée : tandis que Khrouchtchev se contentait de quelques attentions sans grande portée internationale et paraissait même vouloir réduire son déplacement à la célébration d'un anniversaire d'Ulbricht, le même jour la presse soviétique reproduisait le discours qu'il avait prononcé la semaine précédente devant le Comité central du parti communiste russe. Et celui-ci retenait aussitôt l'intérêt de tous les observateurs.

On y a relevé surtout ce qui a trait à l'aggravation brusque des rapports sino-soviétiques. Ce n'est pas surprenant. Pour la première fois, le désaccord est étalé publiquement et en termes violents. Plus de tirs indirects : les Albanais sont oubliés et les Chinois nommément désignés. Dans le même temps, le gouvernement russe a renvoyé trois diplomates et deux étudiants chinois, pour la raison qu'ils avaient diffusé en Russie,

et probablement dans les démocraties populaires d'Europe, le texte des vingt-cinq questions posées par Pékin. Et tous ces incidents éclatent à quelques jours seulement de la rencontre sino-russe où, semblait-il, devait être entrepris un suprême effort pour réduire les désaccords.

On est ainsi conduit à se demander si cette conférence pourra vraiment se réunir. A tout le moins on est amené à penser qu'il n'y a plus guère de chances maintenant pour qu'elle réussisse, si elle se tient, à établir un *modus vivendi* entre les antagonistes. Le schisme du monde communiste paraît désormais à peu près certain, aboutissant en fait à l'existence d'un communisme asiatique dominé par la Chine, d'une part, d'un communisme européen dominé par la Russie, d'autre part.

On avait pu longtemps supposer que les divergences sino-russes auraient pour résultat un simple assouplissement des rapports entre pays communistes, l'unité se maintenant dans l'acceptation d'une certaine diversité. En fait, il semble que l'on doive arriver plutôt à la constitution de deux groupes également monolithiques, ayant chacun à leur tête le

pays le plus puissant. Khrouchtchev, dans son discours, continue à s'exprimer comme si la Chine était isolée dans l'ensemble du mouvement communiste international. En fait, le clivage n'est pas si simple : il semble bien que la Chine ait maintenu son emprise sur les pays communistes d'Asie.

Il était inévitable que les commentateurs s'attachent surtout à cet ordre de problèmes. Pourtant le discours de Khrouchtchev devant le Comité central mérite de retenir l'attention par d'autres objectifs : il a, en effet, abordé aussi des problèmes de politique intérieure russe.

On constate qu'une fois de plus Khrouchtchev est revenu sur la déstalinisation. Il a raconté qu'au moment du XX^e congrès « une lutte très âpre s'était déroulée au sein des organismes dirigeants » et que la dénonciation du stalinisme avait rencontré de vives résistances. Sans doute se heurte-t-il encore en ce domaine à quelques difficultés et la lutte n'est-elle pas totalement achevée.

D'autre part, à travers ce qu'il a dit de l'exécution du plan septennal en cours, on comprend que le gouvernement russe rencontre un certain nombre d'obstacles. Critiquant sévèrement l'éparpillement des ressources, Khrouchtchev a dit notamment : « Peut-être conviendra-t-il en 1964 de ne pas ouvrir de nouveaux chantiers ; peut-être faudra-t-il même se résoudre à mettre en conserve certaines constructions, afin d'achever plus vite celles qui sont déjà commencées. » Il a ajouté que le parti devait prendre en charge les problèmes de la planification.

Mais le plus important est assurément ce que Khrouchtchev a dit sur les écrivains et sur les artistes. Il a annoncé l'exclusion du parti du romancier Nekrassov. Celui-ci, semble-t-il, s'est rendu coupable, après avoir voyagé à l'étranger, en particulier aux Etats-Unis, d'avoir critiqué certains aspects de la vie en Russie.

Ces préoccupations de politique intérieure ne sont pas sans rapport avec le conflit contre la Chine. Tandis qu'il confirme sa politique de « coexistence pacifique entre Etats de systèmes sociaux différents », Khrouchtchev est amené à mettre simultanément l'accent sur le refus de « coexistence idéologique », ce qui revient à un renforcement du monolithisme à l'intérieur. Tout se passe comme s'il voulait très clairement faire entendre que l'assouplissement de la diplomatie russe ne saurait s'accompagner d'un « relâchement idéologique » : des limites très strictes sont fixées à la « libéralisation » du régime, par crainte des « gens qui se laissent prendre à l'hameçon de la propagande bourgeoise ».

C'est là sans doute une des contradictions du khrouchtchevisme. Le repli sur soi, la crainte du contact avec l'étranger, le renforcement de l'autoritarisme idéologique ne sont-ils pas des manifestations de ce manque de foi dans « l'exemple édifiant du communisme » dont Khrouchtchev fait grief à ceux qui, comme les Chinois, refusent « la coexistence pacifique » ? Est-il possible, d'autre part, de limiter la déstalinisation à la lutte contre « le culte de la personnalité » ?

Pierre Luquet.



Pour qui le joli ballon ?

"Le drame actuel de l'enseignement technique : Les pouvoirs publics refusent d'assumer leurs responsabilités..."

TRIBUNE s'est fait souvent l'écho de la crise que traverse l'enseignement public. Or, en ce domaine, comme en d'autres, le régime actuel, en dépit de ses intentions proclamées, est incapable de procéder à la rénovation nécessaire. C'est ce qui ressort de l'interview qu'a bien voulu nous accorder notre camarade Louis Astre, secrétaire général du S.N.E.T. (Syndicat national de l'Enseignement technique).

M. C.

Tribune Socialiste. — Que signifie la décision des congrès du S.N.E.S. et du S.N.E.T. de créer une Délégation permanente commune aux deux syndicats? S'orientent-ils vers une fusion?

Louis Astre. — Les congrès n'ont pas désigné un seul organisme commun mais deux :

1°) Une Délégation permanente des deux bureaux nationaux chargée de représenter les deux syndicats devant les Pouvoirs publics et de coordonner leur activité dans le cadre des décisions prises par leurs instances régulières respectives.

Cette Délégation se réunit deux fois par mois. Il s'agit donc de coordonner de manière étroite au cours de l'année syndicale qui vient l'activité de nos deux organisations dans tous les domaines.

Déjà l'année dernière une commission avait été chargée d'étudier les divergences de points de vue qui pouvaient séparer nos deux syndicats dans le domaine corporatif et dans le domaine pédagogique. Cette commission avait rapidement constaté qu'il n'existe entre le S.N.E.S. et le S.N.E.T. (Syndicat national de l'Enseignement secondaire et Syndicat national de l'Enseignement technique, tous deux adhérents à la F.E.N.) aucune divergence notable sur le plan corporatif.

Sur le plan pédagogique, par contre, le S.N.E.T., favorable à une période commune d'observation au début de la scolarité de second degré, abordait le problème général de la réforme de l'enseignement d'un point de vue différent de celui du S.N.E.S., pour qui la réforme de l'enseignement ne devait pas nécessiter, dans la situation actuelle, la disparition des sixièmes d'enseignement long avec leurs caractéristiques propres (en particulier l'enseignement du latin dans les sixièmes classiques).

Au cours des mois qui ont précédé nos derniers congrès, le S.N.E.S. et le S.N.E.T. ont très sensiblement rapproché leurs points de vue et jeté les bases d'une position d'ensemble sur la réforme (application du Plan Langevin-Wallon) et ils ont trouvé une approche commune de solution pour la période transitoire.

Les motions pédagogiques de nos deux congrès nationaux ont été souvent influencées par ce travail commun. Le S.N.E.T., pour sa part, a été amené à mettre l'accent plus qu'il ne l'avait fait jusqu'à présent sur la nécessaire qualification des maîtres. Vous connaissez, d'autre part, les prises de position du S.N.E.S. définies lors de son congrès national.

Aujourd'hui donc, le S.N.E.S. et le S.N.E.T. luttent ensemble pour la réalisation du Plan Langevin-Wallon, réalisation qu'ils considèrent comme tout à fait possible. Durant la période transitoire, ils sont décidés à appuyer toute initiative susceptible de constituer un progrès vers la réalisation de ce Plan.

La coordination de nos comportements dans ce domaine pédagogique, comme dans les autres domaines, est assurée par la Délégation permanente à laquelle nos congrès ont imposé un rythme de travail régulier.

2°) Le S.N.E.S. et le S.N.E.T. ont, d'autre part, décidé de créer une commission commune et paritaire

nous dit Louis ASTRE, secrétaire général du S.N.E.T.

chargée d'étudier tous les problèmes posés par une fusion des deux syndicats : élaboration d'un projet de statuts du syndicat unifié et procédure pour la période de transition, etc. Cette commission, qui comprend onze membres du S.N.E.S. et onze du S.N.E.T., doit rapporter ses conclusions au mois de janvier 1964. Il s'agit, comme vous le voyez, de la

donnée par les maîtres techniques dans les écoles d'ingénieurs.

Un facteur complémentaire

Bref, tant du point de vue de la formation des maîtres que du niveau et de la qualité de l'enseignement, les différences antérieures entre le classique et le moderne, d'une part,



(Photo « Tribune ».)

Les jeunes que nous formons sont appelés à travailler bien après l'an 2000...

préparation, ou du moins de l'étude, d'une fusion éventuelle. Cette décision est la conséquence de la fusion des administrations chargées de gérer le personnel de l'enseignement technique et le personnel de l'enseignement classique et moderne. Désormais ces personnels dépendent des mêmes administrations et sont soumis, sur le plan professionnel, à des règles communes et à peu près identiques.

Il y a, d'autre part, une évolution de l'enseignement technique lui-même et de la formation de ses maîtres qui suivent depuis quelques années une formation universitaire analogue à celle des professeurs appelés à enseigner dans le classique et le moderne; le C.A.P.E.T., comme le C.A.P.E.S., est ouvert aux étudiants titulaires d'une licence d'enseignement. Dans certaines disciplines, les professeurs licenciés sont orientés vers la préparation du C.A.P.E.S. ou du C.A.P.E.T. L'administration envisage, en outre, la fusion de ces certificats d'aptitude pour certaines disciplines communes; quant aux maîtres agrégés des lycées techniques, dont le nombre s'accroît rapidement, ils sont titulaires de la même agrégation que celle possédée par les maîtres agrégés des lycées classiques et modernes.

L'enseignement technique est donné désormais à partir de la classe de seconde jusqu'aux classes terminales, ainsi que dans les sections de technique supérieure ouvertes pour l'essentiel à des élèves titulaires du baccalauréat de mathématiques élémentaires, de mathématiques techniques, etc., qui suivent dans ces sections une scolarité complémentaire de deux ou trois ans.

Il s'agit donc d'un enseignement de haut niveau comparable, de ce point de vue, au niveau de l'enseignement de deuxième cycle de certaines classes préparatoires des lycées classiques et modernes. Je ne parle pas évidemment de l'enseignement

et le technique, d'autre part, s'estompent, sans pour autant, bien entendu, que disparaissent les méthodes et la pédagogie propres à l'enseignement technique, comme existent d'ailleurs des différences à ce point de vue entre le classique et le moderne.

La multiplication d'établissements communs à ces ordres d'enseignement est un facteur complémentaire qui pousse au rapprochement de nos organisations. C'est pour ces raisons et avec, de part et d'autre, le souci de défendre au mieux la qualité de nos enseignements de second degré et l'intérêt des élèves appelés à les suivre, ainsi que l'intérêt des maîtres qui les donnent, que nos deux syndicats ont décidé d'entreprendre, au cours des mois qui viennent, les études sur une fusion éventuelle du S.N.E.S. et du S.N.E.T.

T.S. — Que penses-tu de la crise de l'enseignement technique dans ce pays, de l'insuffisance de la formation professionnelle, de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée?

Astre. — C'est un problème très vaste et fort complexe qui, à lui seul, justifierait une longue étude. La crise actuelle est double : tout d'abord, l'accélération de l'évolution des techniques pose à notre civilisation industrielle un problème nouveau, celui de l'aptitude permanente des techniciens de bas niveau de formation à se convertir pour s'adapter aux techniques modernes en perpétuel changement. Ce qui amène aujourd'hui tous ceux qui abordent ce problème, qu'il s'agisse des enseignants, de l'administration ou des milieux privés clairvoyants, à mettre l'accent sur la formation générale dont il convient d'élever pour tous très sensiblement le niveau. Il est curieux de constater, cependant, que l'effort de milieux privés pour assurer la formation professionnelle de leur personnel semble, ces dernières années, s'être ralenti.

Le deuxième élément de la crise provient du fait que les Pouvoirs publics n'ont pas encore, en ce domaine, une doctrine satisfaisante. Il apparaît que la formation des jeunes relève du domaine exclusif de l'Education nationale qui, seule, peut leur assurer une formation désintéressée, non soumise à des objectifs utilitaires et soucieuse, au contraire, de donner aux jeunes Français et aux jeunes Françaises les moyens intellectuels et la culture générale leur permettant une activité professionnelle conforme à leurs aptitudes et à leurs goûts, tout au long de leur vie active et quelle que soit l'entreprise où ils travailleront, fussent-ils en changer plusieurs fois avant d'atteindre l'âge de la retraite. Les jeunes gens que nous formons sont appelés à travailler bien encore après l'an 2000. Seul, le service public peut avoir le souci d'aider ces jeunes gens jusqu'à cette époque lointaine. Les entreprises ne se soucient pas de ce que pourront devenir à ce moment les jeunes gens qui leur sont aujourd'hui confiés. Le drame actuel de l'enseignement technique vient du fait que les Pouvoirs publics refusent d'assumer les responsabilités de la nation à l'égard de l'ensemble des jeunes et laissent à des organismes privés le soin de la formation professionnelle d'une partie d'entre eux, refusent de demander à la nation l'effort financier nécessaire pour que les lycées et les collèges publics d'enseignement technique puissent accueillir la totalité des jeunes gens qui bénéficient d'une formation professionnelle. En ce domaine, la seule solution consiste à nationaliser l'enseignement et à porter la scolarité obligatoire sans délai à 18 ans. En outre, le service public de l'Education nationale doit être à la disposition de tous les adultes qui ont besoin de parfaire leur formation professionnelle ou de se reconverter. On doit déplorer que dans ce domaine les initiatives des Pouvoirs publics soient prises en ordre on ne peut plus dispersé : l'Education nationale prend ses initiatives, le Travail, les sciences, l'Agriculture, l'Armée, les Anciens Combattants, les leurs, etc. Nous en sommes encore au stade du balbutiement, la politique gouvernementale actuelle ne permettant certainement pas d'en sortir.

T.S. — La réforme démocratique de l'enseignement est un point d'accord entre toutes les forces de gauche. Quel est le point de vue de la Fédération de l'Education nationale sur cette réforme?

Astre. — Le point d'accord entre toutes les forces de gauche semble être constitué par les objectifs idéaux d'une démocratisation de l'enseignement plutôt que par la « réforme démocratique » dont la définition reste à donner. Il est vrai que toutes les organisations de gauche réclament la démocratisation de l'enseignement, il est non moins vrai que toutes ces organisations ne donnent pas à cette formule un contenu rigoureusement identique.

Pour le S.N.E.T., la démocratisation de l'enseignement porte à la fois :

- 1°) sur les structures de la scolarité, l'aspect pédagogique et la qualification des maîtres;
- 2°) sur l'aspect social, l'aide aux familles et aux étudiants, la condition des maîtres;
- 3°) le domaine de compétence de l'Université publique;
- 4°) le mode de gestion de l'Université.

Le S.N.E.T., qui vient de réaffirmer sa position en faveur de la réalisation intégrale des principes généraux du Plan Langevin-Wallon, demande la nationalisation de l'enseignement, y compris de la formation professionnelle pendant la scolarité obligatoire et la gestion tripartite de l'Université (Etat, maîtres et parents d'élèves).

Une difficulté subsiste pour les organisations de gauche et ce n'est pas une difficulté mineure : les modalités de la période transitoire susceptible d'amener progressivement à notre objectif idéal. Sur ce point, un travail de clarification et de coordination des efforts est à mener auprès de tous ceux qui veulent œuvrer à l'avènement prochain de la grande Université nationale et laïque dont le pays a le plus urgent besoin.

SÉJOUR EN ESPAGNE

Famille P.S.U. reçoit hôtes payants 13 F par jour tout compris, au bord mer sur la Costa Brava (Espagne). Ecrire : Bouguin, avenue Gallieni Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime).

A VITRY-LE-FRANÇOIS : 85 % des jeunes pour une maison bien à eux

DANS le numéro 154 de *Tribune Socialiste*, nos lecteurs pouvaient trouver copie d'un questionnaire qui fut soumis aux jeunes de Vitry-le-François. Il ne s'agit pas d'un modèle, mais d'un essai destiné à servir de moyen d'approche. La jeunesse, dans une petite ville de province, est souvent condamnée à vivre en vase clos et ses expériences personnelles elle les effectue un peu dans le vague, sans direction précise, c'est-à-dire aussi sans liberté.

En effet, étant livrés à eux-mêmes, les jeunes sont aliénés au contexte social dont ils n'arrivent pas à se libérer. La bande, le groupe à la structure superficielle, les « strats » plus ou moins artificiels apparaissent comme contraignants dans la mesure où ils ne sont pas perçus clairement. Ainsi, les jeunes se trouvent être déterminés sans le savoir. Le questionnaire, lancé par la section P.S.U. de Vitry, avec l'aide de syndicalistes de la F.E.N. et de la C.G.T., se proposait de contribuer à la mise en lumière de ces différents motifs d'aliénation, à partir d'un énoncé chiffré de la réalité adolescente.

Les quatre-vingt-douze questions se limitaient volontairement aux problèmes posés aux jeunes par les loisirs. Le mot vient du latin « licet » : il est permis ; il est donc proprement licence, permission. C'est cet aspect de la question qui en fait la difficulté. En effet, les jeunes éprouvent normalement un besoin de licence qui se traduit par diverses manifestations suscitant l'apparition d'un comportement secondaire qui vient se greffer sur le comportement normal de l'adolescent travailleur, qu'il s'agisse d'un lycéen ou d'un apprenti. Le besoin d'amusement est alors un dérivatif, bientôt un moyen d'oublier le travail et il arrive parfois que ce comportement secondaire devienne essentiel. Les réponses au questionnaire, qu'il est impossible de passer toutes en revue ici, montrent bien l'importance prise par ces activités de loisirs : la fréquentation des cafés, des bals, du cinéma, sont des activités « faciles », la pratique d'un sport, la lecture, etc., sont des activités « difficiles ». D'ailleurs, les pourcentages obtenus mettent en lumière cette ambiguïté du loisir qui est soit paresseux, soit de culture.

Un problème politique

La réunion publique, organisée le mercredi 19 juin avec la participation d'Emile Copfermann, a ainsi permis aux jeunes de présenter quelques-uns de leurs désirs. Et il convient de noter qu'ils ont insisté surtout sur les activités « difficiles », qui peuvent être groupées synthétiquement dans un ensemble polyvalent : la maison de jeunes. Le questionnaire a montré que 85 p. 100 des jeunes touchés désirent la création d'une telle maison à Vitry. C'est ici que le problème se politise, c'est à ce moment aussi que la réunion perdit son aspect informateur pour prendre l'allure d'une assemblée électorale. Quelques édiles locaux se trouvant dans la salle furent pris à partie par des membres de l'assistance et apportèrent des réponses dont il est intéressant d'analyser l'esprit, parce qu'elles sont un signe certain de l'époque actuelle, parce qu'elles illustrent remarquablement la politique gaulliste en matière de jeunesse.

Dans notre pays de grandeur somptueuse, on ne conçoit — et on dirait qu'on peut que concevoir — une Maison de Jeunes et de la Culture que comme un immense ensemble architectural, complexe de grande allure où se seraient rassemblées toutes les activités de loisirs. Ce qui veut dire que la jeunesse se trouverait réunie en un seul endroit où elle n'offrirait que peu de résistance aux tentatives dangereuses de façonnement intellectuel organisées par le régime. De plus, si l'on adjoignait à cet ensemble « culturel » un autre ensemble « sportif », on pourrait facilement privilégier les activités physiques, au détriment des activités intellectuelles qui présentent souvent le gros défaut de donner aux jeunes un esprit critique...

« Ne pas faire de politique »

Les militants socialistes ne peuvent cautionner une telle politique qui, si

elle réussissait, conduirait les jeunes insensiblement à un état grégaire, où les libertés individuelles auraient disparu. Il faut alors savoir quelle attitude adopter. Les maisons de jeunes se feront, elles doivent se faire... Mals comment ? Il semble qu'il faille d'abord exiger, sur le plan local, chacun dans sa sphère, l'abandon du projet « colossal ». Que l'on construise de petites maisons, éparpillées dans la ville, ou tout au moins de petits bâtiments séparés. Que l'on exige ensuite de participer à l'administration des maisons, mais sans jamais engager les mouvements que l'on peut représenter. L'expérience vichyste est encore dans les mémoires et nombreux furent alors les militants sincères qui se trouvèrent « embarqués » sans jamais l'avoir voulu.

Dans cette optique, il semble bien que l'organisation des loisirs pour les jeunes doive être le fait des jeunes eux-mêmes. Il ne s'agit pas de remplacer l'autorité de l'école ou du patron par une autorité nouvelle, il ne s'agit pas non plus de donner licence à un autoritarisme inspiré par le pouvoir qui régenterait les esprits en les abêtissant. Mais il faut surtout noter que dans la situation actuelle, sur le plan local, les problèmes se posent à l'échelle des conseils municipaux. Cette simple remarque suffit à montrer à quel point la politique s'est emparée de l'affaire, surtout lorsque la municipalité locale prétend « ne pas faire de politique ». Aussi, l'action des militants du P.S.U. paraît-elle toute tracée...

J. Saux.

Informations

Ouverture d'un concours pour un symbole graphique du P.S.U.

La Commission nationale de propagande ouvre un concours qui sera clos dix jours avant le congrès du Parti.

Son but est l'adoption d'un emblème ou d'un symbole graphique représentant le P.S.U. Le graphisme doit chercher à exprimer le dynamisme ou la volonté unitaire d'un Parti qui se veut Parti de l'avenir.

Il doit être simple (comme l'étoile rouge, les flèches, le triangle maçonnique), de manière à être reproduit aussi bien sur les tracts, affiches, bandeaux en blanc qu'en insigne de boutonnière et inscriptions murales.

Tout membre ou sympathisant du Parti peut envoyer un ou plusieurs projets. Les projets retenus par la Commission de propagande seront publiés, dans l'ordre de leur arrivée, dans une rubrique permanente de T.S.

A cette fin, les projets seront exécutés en maquette grand format par des maquettistes qualifiés (ou des artistes). Finalement, ils seront exposés dans la salle du congrès. Ceci nous met dans la nécessité de rejeter tout projet arrivant après le 31 octobre.

Week-end d'étude sur les problèmes de Santé publique

Un week-end d'étude sur les problèmes de santé s'est déroulé les 22 et 23 juin, à La Rochette (S.-et-M.), groupant des camarades médecins et étudiants en médecine de la région parisienne.

Le droit à la santé est devenu une revendication essentielle des masses, comme l'enseignement, comme le logement. Or, malgré le progrès très important réalisé par l'institution de la Sécurité sociale, l'égalité de tous devant la maladie ou le handicap physique est encore loin d'être atteinte.

C'est pourquoi le P.S.U. se doit d'élaborer un programme concernant ces problèmes ; il s'agit d'ailleurs de questions où la discussion pourra être relativement facile avec les autres organisations politiques, syndicales, d'usagers, etc., et où la politique de Front socialiste pourra certainement être féconde.

1°) Le premier point étudié a été celui de la réforme hospitalo-universitaire.

Celle-ci, décidée depuis 1958, comporte des aspects positifs et des aspects négatifs. De toute façon, elle est restée pratiquement lettre morte jusqu'à présent, le gouvernement ayant simplement oublié d'ouvrir des crédits pour la construction de locaux et la paie des enseignants.

Parmi les propositions débattues, citons :
— la généralisation de la fonction d'externe à tous les étudiants ;
— le présalaire étudiant ;
— la fin du malthusianisme médical (liée à la démocratisation de l'enseignement) ;
— l'intégration d'un enseignement social et économique aux études de médecine ;
— l'enseignement post-universitaire obligatoire.

Cette question est étroitement liée à celle de l'équipement hospitalier dont on connaît la très grande insuffisance contrastant avec l'aspect florissant de l'hospitalisation privée de caractère commercial.

2°) Le second point abordé a été celui de la médecine praticienne.

La généralisation des conventions est souhaitable, mais ne garantira pas à elle seule la qualité de la médecine. C'est pourquoi, dans l'immédiat, il faut multiplier et confronter les expériences de médecine de groupe ou d'équipe qui peuvent être de type varié : soit libéral, soit coopératif, soit salarial (avec, éventuellement, cogestion médecins-usagers).

3°) La médecine doit tendre à devenir de plus en plus préventive et éducative.

Mais il faudra faire disparaître le cloisonnement artificiel et antihumain entre les soins et la prévention.

Election cantonale dans l'Oise

Notre camarade SCHABANEL en tête des candidats de gauche

Le premier tour d'un scrutin complémentaire pour un siège de conseiller général s'est déroulé dimanche dans le canton de Clermont (Oise).

La fédération du P.S.U. avait décidé de présenter notre camarade Schabanel. Celui-ci est arrivé en tête des candidats de gauche.

Voici en effet les résultats :
Pierre Hersant (rad.) 1793 ; Schabanel (P.S.U.) 923 ; Putou (comm.) 884 ; Dupressoir (modéré) 857 ; Aujard (sans étiquette) 458 ; Tellier (S.F.I.O.) 66.

Il s'agissait de remplacer un MRP. M. Hersant, qui arrive en tête, est le frère du député Robert Hersant, directeur de l'Auto-Journal et de l'Oise Matin.

Nous espérons qu'au second tour l'union de toute la gauche se fera sur le nom de notre camarade.

STUDIO 43 43, Faubourg Montmartre PRO. 63-40

Semaine du 3 au 9 juillet

LE TRAIN SIFFLERA TROIS FOIS

avec GARY COOPER

Au même programme

TO BE OR NOT TO BE

PANTHÉON 13, rue Victor-Cousin ODE 15-04

Permanent de 14 h. à 24 h.

Semaine du 3 au 9 juillet

MOURIR A MADRID

Service d'information

A la date du 1er juillet fonctionnera un service information-liaison à l'usage des jeunes militants appelés sous les drapeaux.

En conséquence, nous demandons aux camarades intéressés par cette initiative, à ceux qui vont partir prochainement, à ceux qui sont déjà sous l'uniforme, de se mettre en rapport dans les plus brefs délais avec le secrétariat.

Les cercles J.S.U., les sections E.S.U., les secrétaires de sections sont également priés de signaler les départs dont ils ont eu connaissance et de fournir le maximum de renseignements sur l'intéressé (en particulier adresse à la caserne, adresse personnelle ou des parents).

Adresser la correspondance à :
M. ARNASSAN PAUL
8, rue de la Madeleine
Nîmes (Gard).

Pour un stage de moniteurs d'enseignement en Algérie

Notre camarade Ramboz, instituteur à l'école de garçons de Bezouce (Gard), membre du bureau fédéral, doit diriger un stage de formation d'instituteurs en Algérie, au groupe scolaire de Stora (Philippeville). Ce stage sera divisé en deux périodes : l'une, du 14 juillet au 15 août ; l'autre, du 15 août au 15 septembre.

Il adresse un appel aux camarades qui seraient disposés à participer à ce travail de formation de moniteurs d'enseignement.

On peut lui écrire directement dans le Gard jusqu'au 14 juillet, ensuite à l'adresse ci-dessus indiquée dans le département de Philippeville.

TRIBUNE Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

● Administration : ● Rédaction :
54, bd Garibaldi 8, rue Henner
Paris (XV^e) Paris (IX^e)
Tel. : SUP 19-20 Tel. : FIG 65-21

● Publicité :
Geneviève Mesgulche
6, Avenue du Maine
Paris-14^e. Tél. : LIT 19-39.
Pub. Littéraire : 71, r. des St-Pères, Paris

Abonnement : C.C.P. Paris 5826-65
3 mo's 7,5 F
6 mo's 15 F
1 an 28 F
Soutien 50 F
Changement d'adresse : 0,50 F.

Directeur-Gérant de la publication : Roger CERAT

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A.
58-61, rue La Fayette
Paris (9^e)

DANSES d'avant-garde

CHACUNE des huit « clear places » a un titre. Lorsque le titre prend forme et circonscrit la place nette du théâtre, chaque danse devient une cérémonie de l'attention. La cérémonie de l'attention guide le chorégraphe dans l'exploration des ressources de la simplicité, de la liberté de mouvement, de la clarté violente, de l'élégance et de l'humour même...

« Je cite ces quelques lignes extraites du programme « présentant » le spectacle de l'Erick Hawkins Dance Company pour situer le niveau de ses « recherches ». Et j'avoue (ô honte, ô désespoir) n'avoir ressenti : 1) ni la complicité ; 2) ni la liberté ; 3) ni la clarté violente ; 4) ni l'élégance. L'humour, oui, mais s'agissait-il de celui annoncé ? Deux messieurs en maillot de bain tracent dans l'air autour d'une dame en maillot du type asexué de grands mouvements analogues à ceux qu'un nageur dans l'eau accomplit pour se maintenir dans le flot.

Dans le même temps, une dame en robe du soir plonge la tête dans la caisse de résonance d'un piano à queue et titille, gratouille, pince, frotte, heurte les cordes d'où sortent ensuite des sons curieux et, eux, amusants. Puis, plus tard, un monsieur avec slip long rayé esquisse des entrechats. Il a le visage dissimulé derrière des petites surfaces de carton peint de couleur et deux petites ailes. A la façon dont il gambade, on comprend vaguement qu'il s'agit de retrouver le rituel du théâtre japonais mais, ici, tout tourne à vide et les gestes empressés de demoiselles guindées dans des morceaux de tissu empressé finissent par nous endormir.

Ce spectacle présenté au théâtre Récamier par une troupe venue tout droit des Etats-Unis, « Off Broadway » (c'est-à-dire hors du secteur géographique où à New York le théâtre est totalement commercialisé), nous désole pour ce qui concerne l'avant-garde américaine (celle-là) Un génie de la mystification ou de la stupidité.

E. C.

Télévision

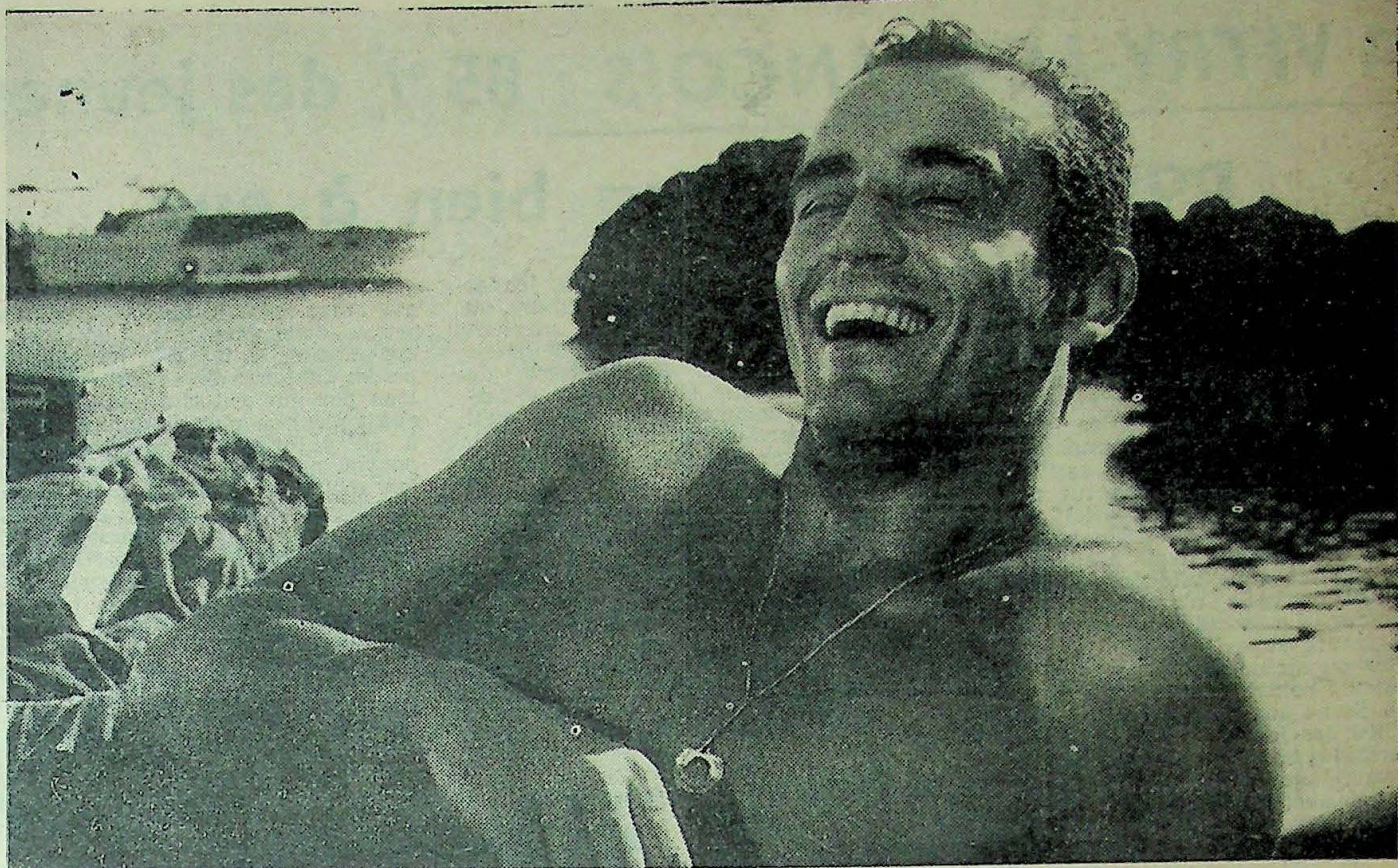
Feu à volonté sur la RTF

AVEC une insolence qui a déjà fait ses preuves à l'égard de grands lieux communs de notre époque et des fausses gloires interchangeables, les collaborateurs du « Crapouillot » mettent gaillardement les pieds dans le plat à fromage (200 millions de déficit en 1962) de notre R.T.F. L'objectivité n'est pas de mise ici ; mais comme du côté de Cognacq-Jay on ignore généralement le sens de ce vocable, le procédé est de bonne guerre. Et puis on s'aperçoit que les jugements de messieurs Henri Jeanson, Christian Plumet, Pierre Labracherie, Clément Ledoux, Michel Perrin, etc., s'accordent souvent avec nos impressions.

L'humeur est ici révélatrice. Il en faut beaucoup, et du meilleur tonneau, pour neutraliser l'abondance des sous-produits de la combine, de l'imbécillité, de la trahison verte à l'égard du pouvoir, de la platitude bavarde, de l'immobilisme bordelais, de l'indigence chabannaise et de la prétention zitronienne.

Quel beau massacre ! Et quelle bonne idée d'avoir publié ce numéro spécial à la veille des congés payés. Bous ne pouvez pas emporter votre poste de T.V. sur la plage ? Eh bien, glissez ce numéro au « Crapouillot » entre votre serviette de bain et la pelle à sable de votre petit dernier ; vous brunirez sans ennui, je vous le garantis.

J.-J. V.



Vittorio Gassman; un portrait mystérieusement campé.

Livres

DIALOGUE DES CONTINENTS

Par Pierre URI.

LES Editions Plon, dans leur série « A l'échelle du monde », publient aujourd'hui la première étude menée sous les auspices de l'Institut atlantique. Cette étude est une approche sur l'ensemble des problèmes économiques qui intéressent l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale ; elle revêt un caractère d'actualité au moment où s'engagent les négociations d'ensemble et elle propose un programme d'action.

Nous ne pourrions, dans une simple note de lecture, faire un compte rendu d'un livre qui atteint, par les matières traitées, une densité considérable. Tour à tour, sont étudiés les problèmes de la Communauté européenne et de l'interdépendance atlantique, la politique commerciale, agricole, l'aide au développement, les règles de concurrence, les problèmes de l'expansion, le système monétaire et, enfin, les institutions internationales — dont l'O.C.D.E. — capables de réusir l'association entre l'Europe et l'Amérique.

Mais qu'est l'Institut atlantique dont l'auteur du livre, ancien rapporteur du Comité Spaak, qui a jeté les bases du Marché commun, est aujourd'hui le conseiller aux Etudes.

C'est un Institut de recherches international indépendant des gouvernements et dont les travaux sont orientés vers l'élaboration de programmes d'action.

Pour la préparation de ses rapports, l'Institut rassemble, dans des groupes de travail, ou consulte directement les meilleurs experts des pays intéressés.

Créé en 1961, l'Institut atlantique a mis en chantier trois études. Celle qui est publiée aujourd'hui et qui propose un programme économique à mener par l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord. Les deux autres études s'attachent respectivement aux problèmes de l'aide à l'éducation dans les pays en développement et aux relations économiques entre l'Europe occidentale et l'Amérique latine.

Notons enfin que l'ouvrage signé par Pierre Uri est le fruit des travaux des groupes spécialisés coordonnés par un groupe international comprenant MM. René Mayer, Raymond Aron, Lord Franks, Fernand Dehousse, William Clayton, Gabriel Hange, Kurt Birrenbach, Ludger Westrick, Henrico Cucica et Ernst van der Beugel, les recherches ayant été menées par Marc Ullmann.

A. B.

Un cahier de la NEF: La police en France

LE dernier cahier trimestriel de La Nef est consacré à un sujet périodiquement traité, mais d'un intérêt toujours renouvelé, malheureusement, et toujours actuel : La police en France.

Cette étude est divisée en deux parties : I) Comment fonctionne la police. — II) La police et la société. On a tout de suite deviné que la première est purement descriptive. Nous déclarant totalement incompetent, nous hésitions beaucoup à porter une appréciation. Disons simplement qu'étant profane, nous-y avons appris beaucoup de choses. En particulier, nous sommes parvenus à avoir une vue à peu près claire de l'organisation administrative de la police, ou plutôt des diverses polices dont la France, comme la plupart des grands Etats modernes, se trouve dotée.

La seconde partie est consacrée aux divers problèmes que tout citoyen libre se pose toujours et doit toujours se poser, sous tous les régimes politiques, sur le fonctionnement de la police et sur ses rapports avec l'ensemble du corps social. L'avant-propos nous avertit que la rédaction de ce cahier n'a pas voulu « faire œuvre de critique systématique, ni d'approbation inconditionnelle ». Il faut bien dire que ce parti-pris d'objectivité, respectable en soi, nous a paru parfois se dégrader en excessive timidité ; nous n'en voulons pour preuve qu'une lacune terriblement significative : il manque un chapitre sur le « passage à tabac » et la torture. Comment parler de la police en France, en 1963, sans aborder ces problèmes ?

On sera pourtant reconnaissant à La Nef d'avoir publié en conclusion quelques pages de François Mitterrand : Le Juge et le policier. C'est un très vigoureux pamphlet contre le régime gaulliste. Tous les mécanismes subtils par lesquels la Cinquième République a progressivement « donné le pas au policier sur le magistrat » sont fort bien démontrés. Ne serait-ce que pour l'anecdote du « décret Roussellet » et pour le commentaire du système de la « garde à vue » il vaut la peine de faire cette lecture. On comprend mieux comment on peut, sans guerre civile, sans troupes d'assaut, sans grand ébranlement spectaculaire, faire passer insidieusement un pays d'un régime de liberté à un régime de dictature.

(158 pages - G. F. Julliard, édit.)

R. V.

TRENTE-SIX ans, une voiture sport, toujours à l'aise, le fanfaron, c'est Vittorio Gassman. Il entraîne, hors de la Rome déserte du 15 août, un jeune étudiant, J.-L. Trintignant, loin de ses livres, dans une « virée » de quarante-huit heures, pour lui montrer un peu la vie, le dégourdir. A la fin, il a un accident d'auto : il s'en tire, mais le jeune étudiant est tué.

C'est sur ce thème — plus un « portrait » qu'une intrigue — que Dino Risi a construit un film drôle et amer, endiablé et satirique, qui combine fort heureusement deux choses. Il y a là, d'une part, l'histoire traditionnelle du jeune étudiant timide et complexe, jamais sorti de ses livres, et qui découvre brusquement la « grande vie » du fanfaron, du bluffeur et du hâbleur. L'étudiant se voit révéler soudain la vanité de quelques valeurs auxquelles il tenait — son enfance, ses vieux parents... Il y a d'autre part le portrait — magistralement campé par Gassman — du fanfaron lui-même, et l'on y peut voir une certaine inquiétude devant une vie qui « va trop vite », devant ce personnage-type du « boom » économique italien, inculte et désinvolte, meurtrier inconscient.

Cette inquiétude devant la prospérité semble un thème répandu aujourd'hui dans le cinéma transalpin — n'est-ce pas le sujet même du Boom, le prochain film de De Sica et Zavattini ? et c'est un mérite de Risi de nous l'avoir rendue sensible ; l'univers clos, traditionnel de l'étudiant vole en éclats devant l'agressivité toute américaine du fanfaron — mais celui-ci n'a rien à proposer à la place — que l'accident d'auto. Oui, ce film comique laisse dans la bouche un goût amer.

Marcel RANCHAL.

"OSS 117" se déchaine

de André HUNEBELLE

SE déchainer, c'est beaucoup dire. Disons que Kervin Mathews se démène tant bien que mal dans une histoire d'espionnage taillée au poignard de campeur par quatre désœuvrés.

« O.S.S. 117 » a vraiment le beau rôle. Ses adversaires ne sont que des faire-valoir : leur gueule patibulaire les désigne du premier coup d'œil à l'attention de l'agent des services américains ; ils manient le couteau comme des collégiens ; leurs gros pistolets ne partent jamais et ils tombent dans tous les panneaux (terrestres et sous-marins). Les bagarres sont assez bien réglées mais les combattants grimacent sans conviction. Après avoir mis tous les méchants K.O. « O.S.S. 117 » pourra partir à Capri, couler quelques jours heureux avec l'espionne repentie (Nadia Sanders), en attendant le prochain ordre de mission. Veinard va.

J.-J. V.

Voici enfin réédités dans une magnifique édition illustrée tous les chefs-d'œuvre d'ERCKMANN-CHATRIAN

14 vol. reliés 24 par mois

Veuillez m'adresser GRATUITEMENT et sans engagement de ma part votre brochure illustrée de 16 pages sur les chefs-d'œuvre d'Erckmann Chatrian

Nom Prénom

Adresse

BON à adresser à la LIBRAIRIE PILOTE 30, rue de Grenelle 7^e

T.S. 3